

AVIS
PUBLIC

11 ET 12 FÉVRIER 2020

ADMISSION INSCRIPTION

DES ÉLÈVES POUR 2020-2021

» INSCRIPTION AU PROGRAMME PASSE-PARTOUT

- L'enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre 2020;
- Se présenter à l'école qui dispense le programme (pour les territoires concernés) le 11 ou le 12 février 2020 entre 8h00 et 11h30 et entre 13h00 et 18h00.

ÉCOLES QUI OFFRENT PROGRAMME	TERRITOIRES ET/OU ÉCOLES LE DESSERVIS
MONSEIGNEUR-PRINCE	St-Robert, St-Aimé, Massueville
NOTRE-DAME-D'YAMASKA	Yamaska, St-David
MARIA-GORETTI	Maria-Goretti et Ste-Anne-les-Îles
MARTEL	Secteur Tracy, St-Joseph-de-Sorel et St-Roch-de-Richelieu
ST-GABRIEL-LALEMANT	St-Gabriel-Lalemant et Au Petit Bois

Les parents de St-Ours et de Ste-Victoire qui souhaitent inscrire leur enfant au programme Passe-Partout peuvent le faire dans l'école de leur choix.

» INSCRIPTION À LA MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN (Écoles Martel et Maria-Goretti)

- L'enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre 2020;
- L'enfant doit résider sur le territoire desservi par l'École Martel ou l'École Maria-Goretti;
- Se présenter à l'école concernée le 11 ou le 12 février 2020 entre 8h00 et 11h30 et entre 13h00 et 18h00.

* Il est à noter que des groupes supplémentaires de maternelle 4 ans pourraient être ajoutés dans les écoles de la Commission scolaire de Sorel-Tracy au cours des prochains mois. Le cas échéant, la période d'inscription pour ces groupes sera publicisée quelques semaines au préalable.

» INSCRIPTION À LA MATERNELLE 5 ANS (toutes les écoles primaires)

- L'enfant doit avoir 5 ans au 30 septembre 2020;
- Se présenter à l'école de votre secteur le 11 ou le 12 février 2020 entre 8h00 et 11h30 et entre 13h00 et 18h00.

» INSCRIPTION AU PRIMAIRE

- L'enfant doit avoir 6 ans au 30 septembre 2020;
- S'il s'agit d'une **première inscription**, se présenter à l'école de secteur le 11 ou le 12 février 2020 entre 8h00 et 11h30 et entre 13h00 et 18h00;
- **Si l'enfant fréquente déjà une de nos écoles primaires**, vous devrez compléter son inscription **en ligne sur le Portail Mozaïk** durant la semaine du 10 au 14 février 2020. Une procédure simple vous sera transmise par courriel à cet effet, le 10 février.

» INSCRIPTION AU SECONDAIRE

- S'il s'agit d'une **première inscription**, veuillez communiquer avec un conseiller en orientation de l'école concernée;
- **Si votre enfant fréquente déjà l'une de nos écoles secondaires**, vous devrez compléter, en février, l'inscription officielle et le choix de cours 2020-2021 de votre enfant **en ligne sur le Portail Mozaïk**.

» DOCUMENTS REQUIS POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION

- L'original du certificat de naissance de votre enfant (grand format);
- Une preuve de votre lieu de résidence (ex : permis de conduire, avis de cotisation de Revenu Québec, compte de taxes scolaires ou municipales, etc.).



Pour plus d'informations
WWW.CS-SORELTRACY.QC.CA